



Les tabous du livre arabe

« La Censure dans les pays arabes » s'est taillé la part du lion parmi les colloques de la Foire.

Francfort,
Correspondance —

Est-ce que le monde arabe vit un embargo de la pensée et une stagnation intellectuelle, contrariant toute issue d'expression ? Cette question centrale a été débattue en marge de la Foire de Francfort qui déroule le tapis rouge pour les pays arabes cette année.

Ainsi, le centre des études orientales modernes *Zentrum Moderner Orient* à Berlin a choisi pour titre *Les Tabous et les restrictions, la censure dans les pays des Arabes*.

La pertinence d'un tel sujet à la fois désuet et en pleine actualité a attiré une importante audience, les témoignages réels présentés par des écrivains du Liban, du Soudan, de l'Égypte ont également suscité de fructueux échanges avec le public.

Le statut de l'écrivain libanais Samah Idriss qui dirige le prestigieux magazine littéraire de gauche *Al-Adab*, et qui a joué un rôle imminent sur la scène culturelle arabe depuis les années 1950, lui a permis de partager des témoignages vivants. A partir des dossiers présentés dans le magazine, censuré à maintes reprises, il détecte les différentes facettes de la censure : religieuse, autocensure, ou sociale imposée sur les écrivains par un public qui confond le plus souvent la personnalité de l'auteur avec celle des héroïnes de son œuvre. Idriss n'a pas dissimulé l'influence de l'Arabie saoudite, mettant des lignes rouges infranchissables dans les différentes publications, notamment la presse. Souvent, les journalistes sont la proie d'une autocensure pour pouvoir publier dans les médias sponsorisés principalement par des Saoudiens.

Cette opacité et ce manque de transparence jettent

leurs ombres également sur les recherches et études sur le monde arabe. Orli Vrietag, chercheuse au centre, a souligné l'impact de la censure sur la recherche scientifique spécialisée sur le monde arabe vu l'incapacité du chercheur à avoir accès aux informations correctes. « *Les sources craignent de révéler la vérité des faits soit par appréhension de la société, soit par celle du pouvoir* », précise-t-elle.

La main de la censure atteint également les versions originales des ouvrages du patrimoine, tels que *Les Mille et une nuits*. Tareq Al-Tayeb, écrivain soudanais résident en Autriche, relate sa quête avortée de retrouver une version originale de cet ouvrage, ne trouvant au Caire qu'un exemplaire résumé.

Au-delà de toutes ces formes, il existe un profil de censure insaisissable. Tandis que la Constitution égyptienne assure la liberté d'expression, l'institution

religieuse d'Al-Azhar autorise la publication des livres religieux, et encore plus grave, tout ce qu'elle juge portant atteinte à l'Islam, même s'il s'agit d'œuvres de fiction. De plus, dans les maisons d'édition qui dépendent de l'État, les comités de sélection, qui sont censés évaluer les livres avant publication, les confisquent clandestinement si jamais ils font problème.

Une question audacieuse vient de la salle, par une jeune Égyptienne vivant en

Allemagne mettant l'accent sur la nature conservatrice du monde arabe : « *Est-ce que le public arabe acceptera les retombées d'une complète liberté d'expression si elle est pratiquée le lendemain ?* ».

La réponse était celle de Samah Idriss qui a affirmé que la liberté est recherchée et exigée de toute société. « *Le droit de connaître est un droit naturel approuvé par toute société, sans aucune tutelle* ». Du même point de vue, Idriss reconnaît les difficiles conditions d'écriture dans le monde arabe de ces écrivains qui militent sur place, dans leurs propres pays ●

Ibrahim Farghali



L'écriture arabe sujette partout à la censure.